

RCS : BEZIERS
Code greffe : 3402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BEZIERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00016
Numéro SIREN : 440 290 708
Nom ou dénomination : HOLDING L P A

Ce dépôt a été enregistré le 01/12/2020 sous le numéro de dépôt 6923

1

BILAN - ACTIF

le - 1 DEC. 2020

FIP N° 2050 2020 Page 26

Désignation de l'entreprise : SAS HOLDING LPA		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 180 RUE DE LA GINIESSE		34500 BEZIERS	
Durée de l'exercice précédent* 12		Présent <input type="checkbox"/>	
Numéro SIRET* 4 4 0 2 9 0 7 0 8 0 0 0 2 1			
		Exercice N clos le. 13 1 1 2 2 0 1 91	N-1 13 1 1 2 2 0 1 81
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	Net 4
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Capital souscrit non appelé (I)	AA		
Frais d'établissement *	AB		
Frais de développement *	CX		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	184 940	150 329
Fonds commercial (I)	AII		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		
Terrains	AN	12 584	
Constructions	AP	385 490	211 818
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	3 911	3 911
Autres immobilisations corporelles	AT	666 338	621 417
Immobilisations en cours	AV		
Avances et acomptes	AX		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		
Autres participations	CU	7 348 445	
Créances rattachées à des participations	BB		
Autres titres immobilisés	BD		
Prêts	BF		
Autres immobilisations financières*	BH	1 342	
TOTAL (II)	BJ	8 603 049	987 474
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (I)			
ACTIF CIRCULANT			
STOCKS *			
Matières premières, approvisionnements	BL		
En cours de production de biens	BN		
En cours de production de services	BP		
Produits intermédiaires et finis	BR		
Marchandises	BT		
Avances et acomptes versés sur commandes	BV	26 566	
Clients et comptes rattachés (3)*	BX	4 413 555	
Autres créances (3)	BZ	34 677 739	
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		
Disponibilités	CF	3 078 335	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	712 015	
TOTAL (III)	CJ	42 908 210	
COMPTES DE REGULARISATION			
Frais d'émission d'emprunt à écaler (IV)	CW		
Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
Écarts de conversion actif* (VI)	CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	51 511 258	987 474
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an :
		CP	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations :		Stocks :	Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copie conforme à l'original

Cédex Group

Désignation de l'entreprise : SAS HOLDING LPA

Néant *

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :2...3.1.4...9.60.....)	DA	2 314 960	2 314 960
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	231 496	231 496
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="text" value="EJ"/>)	DG	22 932 761	22 932 761
	Report à nouveau	DH	9 876 077	9 841 788
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	6 828 746	6 034 290
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	42 184 040
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	5 062 433	3 763 911
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>)	DV	177 952	905 175
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 492 339	2 918 367
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 607 015	1 168 849
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	5	1 632	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		16 706
	TOTAL (IV)	EC	8 339 744	8 774 640
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	50 523 784	50 129 934
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	8 281 203	8 667 797	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	4 930 922	3 592 130	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS HOLDING LPA		Exercice N			Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC			
	Production vendue	biens*	FD	FE	FF		
		services*	FG	5 713 047	FH	5 713 047	5 869 156
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	5 713 047	FK	FL	5 713 047	5 869 156
	Production stockée*			FM			
	Production immobilisée*			FN			
	Subventions d'exploitation			FO	7 000		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP	488 624	121 386	
	Autres produits (1) (11)			FQ	972	4	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	6 209 642	5 990 547
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS			
	Variation de stock (marchandises)*			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	3 496 869	2 736 091	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	134 533	143 645	
	Salaires et traitements*			FY	1 526 990	1 449 890	
	Charges sociales (10)			FZ	809 300	734 847	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	79 465	68 784
			- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)			GE	780	10	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	6 047 937	5 133 267	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	161 704	857 279	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH	2 022	1 822	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI	95	59	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	6 860 111	5 580 872	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	20	20	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
Total des produits financiers (V)				GP	6 860 131	5 580 892	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	2 204	3 659	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)				GU	2 204	3 659	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	6 857 927	5 577 233	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	7 021 559	6 436 275	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepid Group

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS HOLDING LPA		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	11
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	60
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	71
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	5
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	62
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	5 62
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(5) 9
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	192 808 401 994
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	13 071 795 11 573 331
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	6 243 049 5 539 041
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	6 828 746 6 034 290
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP	65 780 65 415
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	488 624 121 386
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	A2
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	630	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A6	A9	
	A8	A7	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
PENALITES COMMERCIALES		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
		5	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	7
Informations générales complémentaires	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	9
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Composition du capital social	9
Evaluation des immobilisations corporelles	9
Evaluation des amortissements	10
Titres immobilisés	10
Evaluation des créances et des dettes	10
Dépréciation des créances	10
Disponibilités en Euros	10
Produits à recevoir	11
Charges à payer	11
Charges et produits constatés d'avance	11
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	12
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	12
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	12
Montant des engagements financiers	12
Engagement en matière de pensions et retraites	13
Liste des filiales et participations (modèle simplifié >50)	14

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 50 523 783.81 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 5 713 046.51 Euros et dégageant un bénéfice de 6 828 746.10 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

NEANT

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	175 440	9 500
Terrains	12 584		
Constructions sur sol propre	113 253		
Constructions sur sol d'autrui	127 103		
Installations générales agencements aménagements des constructions	145 134		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 911		
Installations générales agencements aménagements divers	508 175		7 954
Matériel de transport	33 195		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	117 013		
	TOTAL	1 060 368	7 954
Autres participations	7 348 439		6
Prêts, autres immobilisations financières	1 322		20
	TOTAL	7 349 760	26
	TOTAL GENERAL	8 585 568	17 480

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			184 940	184 940
TOTAL				
Terrains			12 584	12 584
Constructions sur sol propre			113 253	113 253
Constructions sur sol d'autrui			127 103	127 103
Installations générales agencements aménagements constr.			145 134	145 134
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 911	3 911
Installations générales agencements aménagements divers			516 129	516 129
Matériel de transport			33 195	33 195
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			117 013	117 013
TOTAL			1 068 322	1 068 322
Autres participations			7 348 445	7 348 445
Prêts, autres immobilisations financières			1 342	1 342
TOTAL			7 349 787	7 349 787
TOTAL GENERAL			8 603 049	8 603 049

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	111 328	39 001		150 329
TOTAL				
Constructions sur sol propre	18 880	3 495		22 375
Constructions sur sol d'autrui	117 373	709		118 082
Installations générales agencements aménagements constr.	56 840	14 521		71 361
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 911			3 911
Installations générales agencements aménagements divers	476 553	11 902		488 456
Matériel de transport	13 584	6 569		20 153
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	109 540	3 268		112 808
TOTAL	796 682	40 464		837 146
TOTAL GENERAL	908 009	79 465		987 474

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	39 001				
TOTAL					
Constructions sur sol propre	3 495				
Constructions sur sol d'autrui	709				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	14 521				
Instal.générales agenc.aménag.divers	11 902				
Matériel de transport	6 569				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 268				
TOTAL	40 464				
TOTAL GENERAL	79 465				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 342	1 342	
Autres créances clients	4 413 555	4 413 555	
Impôts sur les bénéfices	157 828	157 828	
Taxe sur la valeur ajoutée	262 643	262 643	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	5 015	5 015	
Groupe et associés	34 252 252	34 252 252	
Charges constatées d'avance	712 015	712 015	
TOTAL	39 804 650	39 804 650	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	4 955 590	4 955 590		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	106 843	48 302	58 541	
Emprunts et dettes financières divers	5 193	5 193		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 492 339	1 492 339		
Personnel et comptes rattachés	104 434	104 434		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	226 444	226 444		
Impôts sur les bénéfices	414 953	414 953		
Taxe sur la valeur ajoutée	825 599	825 599		
Autres impôts taxes et assimilés	35 585	35 585		
Groupe et associés	172 759	172 759		
Autres dettes	5	5		
TOTAL	8 339 744	8 281 203	58 541	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	47 489			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	121.8400	19 000			19 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	3,5,8 et 10 ans
Agencements et aménagements		
Installations techniques		
Matériels et outillages		
Matériel de transport	Linéaire	3 et 5 ans
Matériel de bureau et inform;		
Mobilier		
Programme informatique	Linéaire	3 a 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	73 495
Autres créances	325 157
Total	398 652

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	24 741
Emprunts et dettes financières diverses	13
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	111 529
Dettes fiscales et sociales	169 308
Total	305 592

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	712 015
Total	712 015

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Créances clients et comptes rattachés		4 300 422	
Autres créances		34 251 197	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 186 029	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	14
Employés	17
Total	31

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	112 036
Total	112 036

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Avals et cautions	3 215 627
Total (1)	3 215 627
(1) Dont concernant les filiales	3 215 627

Engagements donnés autorisés 9 569 400€

Engagements donnés utilisés 3 215 627€

Engagements reçus

Engagements reçus autorisés 0 €

Engagements reçus utilisés 0 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	39 821
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	65 766
35 à 44 ans	21 à 30 ans	31 660
moins de 35 ans	plus de 30 ans	9 729
Engagement total		146 976

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 67 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible : 1 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 0.77 %

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SAS ANGELOTTI PROMOTION	4 546 083	100.00	500 119
- SASU ANGELOTTI AMENAGEMENT	34 820 191	99.67	7 496 754
- EURL ANGELOTTI IMMOBILIER	59 775	100.00	29 699
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

HOLDING L.P.A.

Société par actions simplifiée

Capital social : 2 314 960 €

ZAC de la Giniesse

34500 BEZIERS

RCS : BEZIERS 440 290 708

RAPPORT

DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2019

SAS A2H AUDIT
HARDTMEYER-HUC
Immeuble Espace 2B
6 Mail Philippe Lamour
34760 BOUJAN SUR LIBRON

STEPHAN MARTINUZZI
Parc Georges Besse
145 Allée Charles Babbage
30000 NÎMES

Aux Associés,

1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HOLDING LPA relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par votre Président sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée à la Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2- Fondement de l'opinion

2-1-Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2-2-Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L 823-9 et R 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqué et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne :

- la valorisation et la dépréciation des titres de participation et créances rattachées,
- ainsi que la pertinence des informations fournies en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiqués dans le rapport de gestion.

5- Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Exercice clos le
31 décembre 2019

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6- Responsabilité du Commissaire aux Comptes relative à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

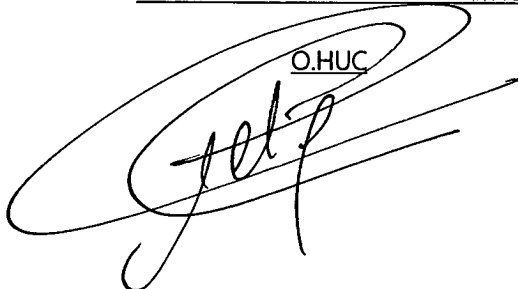
Comme précisé par l'article L 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relative à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

FAIT A BOUJAN-SUR-LIBRON et à NIMES
Le 31 Août 2020

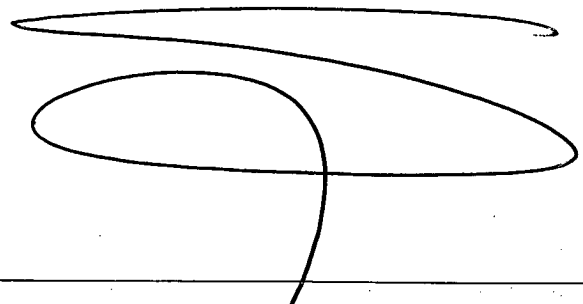
LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SAS A2H AUDIT HARDTMEYER-HUC



O.HUC

STEPHAN MARTINUZZI



SAS A2H AUDIT - HARDTMEYER-HUC

STEPHAN MARTINUZZI

ANNEXES

- DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
- COMPTES ANNUELS

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N/N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)							
	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	184 940	150 329	34 611	64 112	29 501	46.01	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains	12 584		12 584	12 584			
	Constructions	385 490	211 818	173 672	192 397	18 725	9.73	
	Installations techniques, matériel et outillage	3 911	3 911					
	Autres immobilisations corporelles	666 338	621 417	44 921	58 706	13 785	23.48	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	7 348 445		7 348 445	7 348 439	6	0.00		
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	1 342		1 342	1 322	20	1.53		
Total II	8 603 049	987 474	7 615 574	7 677 559	61 985	0.81		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes	26 566		26 566	49 539	22 972	46.37	
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	4 413 555		4 413 555	3 939 269	474 286	12.04	
	Autres créances	34 677 739		34 677 739	31 442 813	3 234 926	10.29	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	3 078 335		3 078 335	6 819 773	3 741 438	54.86		
Charges constatées d'avance (3)	712 015		712 015	200 982	511 033	254.27		
Total III	42 908 210		42 908 210	42 452 375	455 834	1.07		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	51 511 258	987 474	50 523 784	50 129 934	393 849	0.79		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

1 342

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 314 960) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	2 314 960		2 314 960			
	Réserves						
	Réserve légale	231 496		231 496			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	22 932 761		22 932 761			
	Report à nouveau	9 876 077		9 841 788	34 290	0.35	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	6 828 746		6 034 290	794 456	13.17	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	42 184 040		41 355 294	828 746	2.00	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	106 843		154 332	47 489	30.77	
	Concours bancaires courants	4 955 590		3 609 580	1 346 010	37.29	
	Emprunts et dettes financières diverses	177 952		905 175	727 223	80.34	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 492 339		2 918 367	1 426 028	48.86	
	Dettes fiscales et sociales	1 607 015		1 168 849	438 166	37.49	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	5		1 632	1 627	99.72		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)			16 706	16 706	100.00	
	Total IV	8 339 744		8 774 640	434 897	4.96	
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		50 523 784		50 129 934	393 849	0.79	



(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

8 281 203 8 667 797

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N. 31/12/2019			Exercice N-1 31/12/2018		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (I)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	5 713 047		5 713 047	5 869 156		156 110	2.66
Chiffre d'affaires NET	5 713 047		5 713 047	5 869 156		156 110	2.66
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			7 000			7 000	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			488 624	121 386		367 237	302.54
Autres produits			972	4		967	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			6 209 642	5 990 547		219 095	3.66
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			3 496 869	2 736 091		760 778	27.81
Impôts, taxes et versements assimilés			134 533	143 645		9 112	6.34
Salaires et traitements			1 526 990	1 449 890		77 100	5.32
Charges sociales			809 300	734 847		74 453	10.13
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			79 465	68 784		10 681	15.53
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			780	10		770	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			6 047 937	5 133 267		914 670	17.82
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			161 704	857 279		695 575	81.14
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			2 022	1 822		200	10.98
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			95	59		36	61.02



(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019	31/12/2018	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	6 860 111	5 580 872	1 279 239	22.92
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	20	20	0	1.50
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	6 860 131	5 580 892	1 279 239	22.92
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	2 204	3 659	1 455	39.77
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	2 204	3 659	1 455	39.77
2 Résultat financier (V-VI)	6 857 927	5 577 233	1 280 695	22.96
3 Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV-V-VI)	7 021 559	6 436 275	585 284	9.09
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		11	11	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital		60	60	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		71	71	100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5		5	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		62	62	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	5	62	57	92.26
4 Résultat exceptionnel (VII-VIII)	5	9	13	156.40
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	192 808	401 994	209 186	52.04
Total des produits (I+III+V-VII)	13 071 795	11 573 331	1 498 464	12.95
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 243 049	5 539 041	704 007	12.71
5 Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	6 828 746	6 034 290	794 456	13.17



* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

65 780

65 415

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	7
Informations générales complémentaires	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	9
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Composition du capital social	9
Evaluation des immobilisations corporelles	9
Evaluation des amortissements	10
Titres immobilisés	10
Evaluation des créances et des dettes	10
Dépréciation des créances	10
Disponibilités en Euros	10
Produits à recevoir	11
Charges à payer	11
Charges et produits constatés d'avance	11
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	12
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	12
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	12
Montant des engagements financiers	12
Engagement en matière de pensions et retraites	13
Liste des filiales et participations (modèle simplifié >50)	14

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 50 523 783.81 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 5 713 046.51 Euros et dégageant un bénéfice de 6 828 746.10 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

NEANT

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	175 440	9 500
Terrains	12 584		
Constructions sur sol propre	113 253		
Constructions sur sol d'autrui	127 103		
Installations générales agencements aménagements des constructions	145 134		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 911		
Installations générales agencements aménagements divers	508 175		7 954
Matériel de transport	33 195		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	117 013		
	TOTAL	1 060 368	7 954
Autres participations	7 348 439		6
Prêts, autres immobilisations financières	1 322		20
	TOTAL	7 349 760	26
	TOTAL GENERAL	8 585 568	17 480

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			184 940	184 940
TOTAL				
Terrains			12 584	12 584
Constructions sur sol propre			113 253	113 253
Constructions sur sol d'autrui			127 103	127 103
Installations générales agencements aménagements constr.			145 134	145 134
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 911	3 911
Installations générales agencements aménagements divers			516 129	516 129
Matériel de transport			33 195	33 195
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			117 013	117 013
TOTAL			1 068 322	1 068 322
Autres participations			7 348 445	7 348 445
Prêts, autres immobilisations financières			1 342	1 342
TOTAL			7 349 787	7 349 787
TOTAL GENERAL			8 603 049	8 603 049

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	111 328	39 001		150 329
TOTAL				
Constructions sur sol propre	18 880	3 495		22 375
Constructions sur sol d'autrui	117 373	709		118 082
Installations générales agencements aménagements constr.	56 840	14 521		71 361
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 911			3 911
Installations générales agencements aménagements divers	476 553	11 902		488 456
Matériel de transport	13 584	6 569		20 153
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	109 540	3 268		112 808
TOTAL	796 682	40 464		837 146
TOTAL GENERAL	908 009	79 465		987 474

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	39 001				
TOTAL					
Constructions sur sol propre	3 495				
Constructions sur sol d'autrui	709				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	14 521				
Instal.générales agenc.aménag.divers	11 902				
Matériel de transport	6 569				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 268				
TOTAL	40 464				
TOTAL GENERAL	79 465				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 342	1 342	
Autres créances clients	4 413 555	4 413 555	
Impôts sur les bénéfices	157 828	157 828	
Taxe sur la valeur ajoutée	262 643	262 643	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	5 015	5 015	
Groupe et associés	34 252 252	34 252 252	
Charges constatées d'avance	712 015	712 015	
TOTAL	39 804 650	39 804 650	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	4 955 590	4 955 590		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	106 843	48 302	58 541	
Emprunts et dettes financières divers	5 193	5 193		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 492 339	1 492 339		
Personnel et comptes rattachés	104 434	104 434		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	226 444	226 444		
Impôts sur les bénéfices	414 953	414 953		
Taxe sur la valeur ajoutée	825 599	825 599		
Autres impôts taxes et assimilés	35 585	35 585		
Groupe et associés	172 759	172 759		
Autres dettes	5	5		
TOTAL	8 339 744	8 281 203	58 541	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	47 489			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	121.8400	19 000			19 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions Agencements et aménagements Installations techniques Matériels et outillages Matériel de transport	Linéaire	3,5,8 et 10 ans
Matériel de bureau et inform; Mobilier	Linéaire Linéaire	3 et 5 ans 5 ans
Programme informatique	Linéaire	3 a 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	73 495
Autres créances	325 157
Total	398 652

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	24 741
Emprunts et dettes financières diverses	13
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	111 529
Dettes fiscales et sociales	169 308
Total	305 592

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	712 015
Total	712 015

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Éléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Créances clients et comptes rattachés		4 300 422	
Autres créances		34 251 197	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 186 029	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	14
Employés	17
Total	31

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	112 036
Total	112 036

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Avals et cautions	3 215 627
Total (1)	3 215 627
(1) Dont concernant les filiales	3 215 627

Engagements donnés autorisés 9 569 400€

Engagements donnés utilisés 3 215 627€

Engagements reçus

Engagements reçus autorisés 0 €

Engagements reçus utilisés 0 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	39 821
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	65 766
35 à 44 ans	21 à 30 ans	31 660
moins de 35 ans	plus de 30 ans	9 729
Engagement total		146 976

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 67 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible : 1 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 0.77 %

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SAS ANGELOTTI PROMOTION	4 546 083	100.00	500 119
- SASU ANGELOTTI AMENAGEMENT	34 820 191	99.67	7 496 754
- EURL ANGELOTTI IMMOBILIER	59 775	100.00	29 699
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

HOLDING LPA
Société par Actions Simplifiée
au capital de 2.314.960 euros
Siège social : 180 rue de la Giniesse, 34500 BEZIERS
RCS BEZIERS 440 290 708

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

Exercice clos le 31 décembre 2019

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports des Commissaires aux Comptes.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2019, l'activité de la Société a été la suivante :

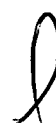
Nous avons poursuivi la réalisation de l'objet social.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2019, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler à l'exception de l'épidémie de COVID-19 qui a entraîné un ralentissement de l'activité.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.



Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont de développer et continuer la réalisation de l'objet social.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Nous vous précisons qu'au 31 décembre 2019 notre Société détient :

- 99,67 % du capital de la Société "Angelotti Aménagement", Société par Actions Simplifiée au capital social de trois millions quarante mille huit cents euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 392 322 343.

- 100 % du capital de la Société "Angelotti Promotion", Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital d'un million d'euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 492 396 148.

- 0,10 % du capital de la Société "Le Red Line", Société Civile de Construction Vente au capital de mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 752 010 157.

- 0,10 % du capital de la Société "Nouvelle Vague", Société Civile de Construction Vente au capital de mille euros, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 531 511 715.

- 0,10 % du capital de la Société "Bo Garden", Société Civile de Construction Vente au capital de mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 803 197 250.

- 0,10 % du capital de la Société "Olympe", Société Civile de Construction Vente au capital de mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 814 856 209.

- 0,10 % du capital de la Société "Aigue Marine", Société Civile de Construction Vente au capital de mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Immeuble Le Red Line, avenue Georges



Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 823 536 529.

- 0,10 % du capital de la Société "Cépages", Société Civile de Construction Vente au capital de mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Immeuble Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 820 512 424.

- 0,10 % du capital de la Société "Plénitude", Société Civile de Construction Vente au capital de mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Immeuble Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 820 141 661.

- 0,10 % du capital de la Société "Voile de Nacre", Société Civile de Construction Vente au capital de mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Immeuble Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 820 123 255.

- 0,10 % du capital de la Société "616 rue Georges Denizot", Société en Nom Collectif au capital de mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Immeuble Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 832 783 609.

- 0,10 % du capital de la Société "Home Inside", Société Civile de Construction Vente au capital de mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Immeuble Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 824 968 648.

- 0,10 % du capital de la Société "Le Regency", Société Civile de Construction Vente au capital de mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Immeuble Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 828 800 102.

- 0,10 % du capital de la Société "URBAN", Société en Nom Collectif au capital de mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Immeuble Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 831 736 236.

- 0,10 % du capital de la Société "868 ROUTE DE GANGES", Société en Nom Collectif au capital de mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Immeuble Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 842 831 323.



- 0,10 % du capital de la Société "Tournefeuille 307 avenue de Lardenne", Société en Nom Collectif au capital de mille euros, dont le siège social est à TOULOUSE (Haute Garonne), allée Jean Jaurès, n° 55, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 844 549 642.

Nous vous signalons que notre Société a pris, au cours de l'exercice écoulé, les participations suivantes :

- 0,10 % du capital de la Société "CASTELGINEST 1", Société en Nom Collectif au capital de mille euros, dont le siège social est à TOULOUSE (Haute Garonne), allées Jean Jaurès, n° 55, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 848 672 721.

- 0,10 % du capital de la Société "VILLA CACHAREL", Société en Nom Collectif au capital de mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 849 166 426.

- 0,10 % du capital de la Société "SILK RESIDENCE", Société en Nom Collectif au capital de mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Immeuble Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 849 352 810.

- 0,10 % du capital de la Société "LES COTTAGES DU PLAN", Société en Nom Collectif au capital de mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Immeuble Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 850 730 136.

- 0,10 % du capital de la Société "HORTUS", Société en Nom Collectif au capital de mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Immeuble Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 850 580 895.

- 0,10 % du capital de la Société "PATIO CLEMENT", Société en Nom Collectif au capital de mille euros, dont le siège social est à CASTELNAU LE LEZ (Hérault), Immeuble Le Red Line, avenue Georges Frêche, n° 85, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 853 194 744.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-14 et D. 441-4, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et



émises non réglées au 31 décembre 2019 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

Factures REÇUES non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu :

Nombre de factures hors délai (0 jour) : 0
 Nombre de factures hors délai (1 jour et plus) : 4
 Nombre de factures exclues: 0
 Montant total de factures exclues: 0 €

	0 j (indic)	01 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et (+)	Total hors délai
Montant total de factures concernées	0,00	0,00	0,00	0,00	5214,22	5214,22
Pourcentage du montant total des achats	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,13%	0,13%

Factures EMISES non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu :

Nombre de factures hors délai (0 jour) : 0
 Nombre de factures hors délai (1 jour et plus) : 0
 Nombre de factures exclues: 0
 Montant total de factures exclues: 0 €

	0 j (indic)	01 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et (+)	Total hors délai
Montant total de factures concernées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Pourcentage du montant total des achats	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%

Conformément aux articles L. 441-14 et D. 441-4, II du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant cumulés des factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

Factures REÇUES ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice:

Nombre de factures hors délai (0 jour) : 16
 Nombre de factures hors délai (1 jour et plus) : 9
 Nombre de factures exclues: 0
 Montant total de factures exclues: 0 €

	0 j (indic)	01 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et (+)	Total hors délai
Montant total de factures concernées	47174,32	15534,82	1872,00	0,00	650,00	18056,82
Pourcentage du montant total des achats	1,19%	0,39%	0,05%	0,00%	0,02%	0,46%

Factures EMISES ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice:

Nombre de factures hors délai (0 jour) : 0

Nombre de factures hors délai (1 jour et plus) : 6

Nombre de factures exclues: 0

Montant total de factures exclues: 0 €

	0 j (indic)	01 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et (+)	Total hors délai
Montant total de factures concernées	0,00	0,00	0,00	0,00	45252,00	45252,00
Pourcentage du montant total des achats	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,74%	0,74%

PRÊTS CONSENTIS PAR LA SOCIÉTÉ

Conformément aux dispositions de l'article L. 511-6, 3 bis du Code monétaire et financier, nous vous indiquons le montant des prêts à moins de trois ans que notre Société a consentis à des sociétés avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant :

Néant.

ACTIVITE DU COMITE STRATEGIQUE

Nous vous précisons le comité stratégique, créé le 3 janvier 2010, a poursuivi son activité et s'est à nouveau réuni les 4 et 5 février 2019, et les 15, 16 et 17 octobre 2019, afin de prendre position sur les orientations et décisions stratégiques du groupe.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 5 713 047 euros contre 5 869 156 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -2,66%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 496 596 euros contre 121 390 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 309,09%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 3 496 869 euros contre 2 736 091 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 27,81%.



Le montant des impôts et taxes s'élève à 134 533 euros contre 143 645 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -6,34%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 1 526 990 euros contre 1 449 890 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 5,32%.

Le montant des charges sociales s'élève à 809 300 euros contre 734 847 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 10,13%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 22 personnes contre 20 personnes à la clôture de l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 79 465 euros contre 68 784 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 15,53%.

Le montant des autres charges s'élève à 780 euros contre 10 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 6 047 937 euros contre 5 133 267 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 17,82%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 161 704 euros contre 857 279 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -81,14%.

Le montant du bénéfice attribué s'élève à 2 022 euros contre 1 822 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 10,98%.

Le montant de la perte supportée s'élève à 95 euros contre 59 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 61,02%.

Compte tenu d'un résultat financier de 6 857 927 euros (5 577 233 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 7 021 559 euros contre 6 436 275 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 9,09%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -5 euros contre 9 euros pour l'exercice précédent.

- d'un impôt sur les sociétés de 192 808 euros contre 401 994 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 6 828 746 euros contre un bénéfice de 6 034 290 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 13,17%.

Au 31 décembre 2019, le total du bilan de la Société s'élevait à 50 523 784 euros contre 50 129 934 euros pour l'exercice précédent.



Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de six millions huit cent vingt huit mille sept cent quarante six euros (6.828.746 €).

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 au compte "report à nouveau".

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2016 : Néant.

Exercice clos le 31 décembre 2017 : 7.000.000,00 euros, soit 368,42 euros par titre.

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 7.000.000,00 euros.

Exercice clos le 31 décembre 2018 : Néant.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de vingt quatre mille sept cent quatre vingt douze euros (24.792 €).

Nous vous communiquons, conformément aux dispositions de l'article 223 quinquies du Code général des impôts, les chiffres globaux relatifs aux dépenses visées à l'article 39, 5 dudit code.

Tableau des résultats

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.



ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Rémunération du Président et du Directeur Général

Nous vous proposons d'approuver:

- la rémunération de Monsieur Louis-Pierre ANGELOTTI, pour ses fonctions de Président, qui s'est élevée à la somme de deux cent vingt deux mille cent sept euros 66 cts (222.107,66 €) brut au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.
- la rémunération de Monsieur Roch ANGELOTTI, pour ses fonctions de Directeur Général, qui s'est élevée à la somme de cent quarante et un mille neuf cent quarante huit euros 41 cts (141.948,41 €) brut au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes.

Les mandats de la Société "A2H Audit - Hardtmeyer-Huc", Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Jérôme BILLY, Commissaire aux Comptes suppléant, arrivent à expiration à l'issue de la présente consultation.

En application des dispositions de l'article L. 823-1, I, alinéa 2 du Code de commerce modifié par la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016, la désignation d'un commissaire aux comptes suppléant ne s'impose que si le commissaire aux comptes est une personne physique ou une société unipersonnelle.

Nous vous proposons en conséquence de:

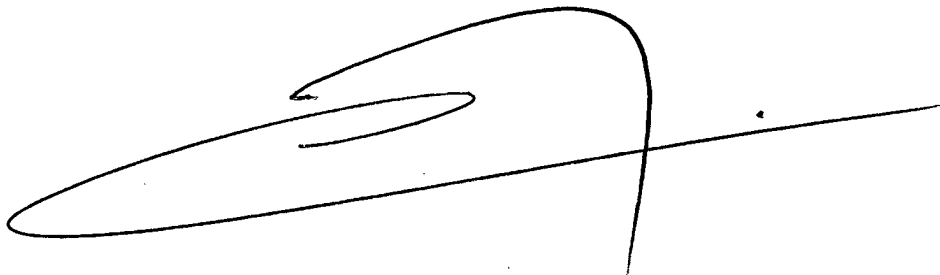
- renouveler le mandat de la Société "A2H Audit - Hardtmeyer-Huc" pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- prendre acte que la Société n'est plus tenue de procéder à la désignation d'un Commissaire aux Comptes suppléant et, en conséquence décider de ne pas renouveler le mandat de Monsieur Jérôme BILLY en qualité de suppléant de la Société "A2H Audit - Hardtmeyer-Huc",
- nommer Monsieur Jérôme BILLY en qualité de commissaire aux comptes suppléant aux lieu et place de Monsieur Dominique CARME, parti en retraite, pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.



En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Louis-Pierre ANGELOTTI
Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop on the left and a long horizontal stroke extending to the right, ending in a vertical line.

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

L'an deux mille vingt,
Le vingt neuf septembre,
A onze heures,

Les associés de la Société "Holding L.P.A.", Société par Actions Simplifiée au capital de deux millions trois cent quatorze mille neuf cent soixante euros (2.314.960 €), divisé en dix neuf mille (19.000) actions de cent vingt et un euros 84 cts (121,84 €) chacune, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue de la Giniesse, n° 180, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BEZIERS sous le numéro 440 290 708, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation du président.

Sont présents :

- Monsieur Louis-Pierre ANGELOTTI,
Propriétaire de treize mille huit cent soixante sept actions, ci----- 13.867 actions
Usufruitier de deux mille huit cent cinquante actions, ci -----2.850 actions

- Monsieur Roch ANGELOTTI,
Propriétaire de sept cent soixante et une actions, ci----- 761 actions
Nu-propriétaire de neuf cent cinquante actions, ci ----- 950 actions

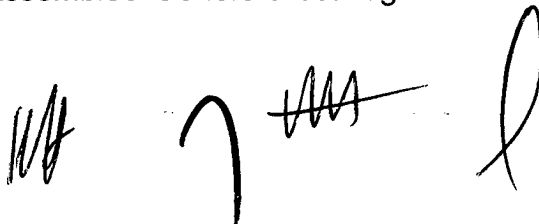
- Madame Naïs HUC,
Propriétaire de sept cent soixante et une actions, ci----- 761 actions
Nu-propriétaire de neuf cent cinquante actions, ci ----- 950 actions

- Mademoiselle Lou-Marie ANGELOTTI,
Représentée par ses parents, Monsieur Louis-Pierre ANGELOTTI et Madame Karine ANGELOTTI,
Propriétaire de sept cent soixante et une actions, ci----- 761 actions
Nu-propriétaire de neuf cent cinquante actions, ci ----- 950 actions

L'Assemblée est présidée par Monsieur Louis-Pierre ANGELOTTI, en sa qualité de Président de la Société.

La Société "A2H Audit - Hardtmeyer-Huc" et Monsieur Stephan MARTINUZZI, Commissaires aux Comptes de la Société, régulièrement convoqués, sont excusés.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.



Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- l'avis de réception et une copie de la lettre de convocation des Commissaires aux Comptes,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2019,
- le rapport de gestion du Président,
- le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels,
- le rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels,
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2019 et quitus au Président,
- Approbation des charges non déductibles fiscalement,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rémunération du Président et du Directeur Général,
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes titulaire,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.



Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par le Président.

Le Président donne lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels et de leur rapport spécial sur les conventions.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale approuve le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de vingt quatre mille sept cent quatre vingt douze euros (24.792 €).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à six millions huit cent vingt huit mille sept cent quarante six euros (6.828.746 €) au compte "report à nouveau".

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2016 : Néant.

Exercice clos le 31 décembre 2017 : 7.000.000,00 euros, soit 368,42 euros par titre.

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 7.000.000,00 euros.

Exercice clos le 31 décembre 2018 : Néant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.



TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la rémunération de:

- Monsieur Louis-Pierre ANGELOTTI, pour ses fonctions de Président, qui s'est élevée à la somme de deux cent vingt deux mille cent sept euros 66 cts (222.107,66 €) brut au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

- Monsieur Roch ANGELOTTI, pour ses fonctions de Directeur Général, qui s'est élevée à la somme de cent quarante et un mille neuf cent quarante huit euros 41 cts (141.948,41 €) brut au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte que le comité stratégique, créé le 3 janvier 2010, a poursuivi son activité et s'est à nouveau réuni les 4 et 5 février 2019, et les 15, 16 et 17 octobre 2019, afin de prendre position sur les orientations et décisions stratégiques du groupe.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

SIXIEME RESOLUTION

Les mandats de la Société "A2H Audit - Hardtmeyer-Huc", Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Jérôme BILLY, Commissaire aux Comptes suppléant, étant arrivés à expiration, l'Assemblée Générale :

- décide de renouveler la Société "A2H Audit - Hardtmeyer-Huc" dans ses fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025,



- prend acte que la Société n'est plus tenue de procéder à la désignation d'un Commissaire aux Comptes suppléant si le commissaire aux comptes n'est pas une personne physique ou une société unipersonnelle et, en conséquence décide de ne pas renouveler le mandat de Monsieur Jérôme BILLY en qualité de suppléant de la Société "A2H Audit - Hardtmeyer-Huc",

- nomme Monsieur Jérôme BILLY en qualité de commissaire aux comptes suppléant aux lieu et place de Monsieur Dominique CARME, parti en retraite, pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

SEPTIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président et les associés ou leur mandataire.

